

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Menuiserie des Remparts SA en liquidation, Grandson VD
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 01.02.2008
4.

Echéance de préavis des créances: **26.03.2008**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Paul Gfeller, liquidateur, rue des Remparts 26,
1422 Grandson
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Les créanciers sont informés que le liquidateur a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'article 745 al. 3 CO.

Gasser, Bugnon & Gillieron, notaires associés
1422 Grandson

(04356154)